



UNION INTERPARLEMENTAIRE  
124<sup>ème</sup> Assemblée et réunions connexes  
Panama, 15 – 20 avril 2011



Conseil directeur  
Point 8

CL/188/8-R.1  
23 mars 2011

**COOPERATION AVEC LE SYSTEME DES NATIONS UNIES**

*On trouvera dans le présent document un récapitulatif des activités menées en coopération avec le système des Nations Unies du 6 octobre au 14 avril 2011.*

**Organisation des Nations Unies**

- L'UIP a fait une douzaine de déclarations devant l'Assemblée générale et ses organes subsidiaires, parmi lesquels le Conseil des droits de l'homme, sis à Genève. Ces déclarations s'appuyaient sur les dernières résolutions de l'UIP et rendaient compte de ses activités dans tous les domaines. Les résolutions de la 123<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP ont été distribuées à l'Assemblée générale sous les points correspondants de l'ordre du jour.
- Le 13 décembre, l'Assemblée générale des Nations Unies a adopté une résolution forte sur la *Coopération entre l'Organisation des Nations Unies, les parlements nationaux et l'Union interparlementaire (A/RES/65/123)*. Cette résolution présentée conjointement par 90 Etats membres a été adoptée par consensus. Y figurent plusieurs dispositions nouvelles visant à renforcer le partenariat entre les deux Organisations et à amplifier l'action de l'ONU à l'appui des parlements.
- L'Audition parlementaire annuelle ONU-UIP, intitulée *Vers la reprise économique : repenser le développement, réformer la gouvernance mondiale*, s'est tenue en décembre 2010. Quelque 160 parlementaires ont pris part à un débat nourri aux côtés de responsables de l'ONU, d'ambassadeurs et d'experts de la société civile. Le rapport final de l'Audition a été distribué à l'ONU sous une double cote de l'Assemblée générale et du Conseil économique et social.
- Le Groupe consultatif de la Commission UIP des Affaires des Nations Unies s'est réuni à New York le 1<sup>er</sup> décembre. Il a reçu de hauts responsables de l'ONU des informations sur les grands dossiers mondiaux actuels et a examiné son propre plan de travail pour l'année suivante, qui comprend notamment une mission de terrain visant à examiner la mise en œuvre de la réforme *Une seule ONU* et la cohérence du système à l'échelon national.
- L'UIP a organisé, avec l'ONU, la Conférence mondiale 2010 sur l'e-Parlement à Johannesburg, les 22 et 23 octobre 2010. Il y a été question notamment des relations entre les parlements et les médias au regard des nouvelles technologies de l'information.
- Le 6 décembre, l'UIP et le Congrès du Mexique ont organisé, à Cancún, une réunion parlementaire en parallèle de la Conférence des Parties (COP16) à la Convention-cadre des Nations Unies sur les changements climatiques (CCNUCC). Le Bureau du PNUD au Mexique a apporté un soutien précieux à l'UIP pour l'organisation de cette réunion. Des parlementaires d'une trentaine de pays ont adopté une déclaration dans laquelle ils

énoncent une position commune sur l'une des questions les plus complexes actuellement négociées à l'ONU - la menace mondiale des changements climatiques. Cette déclaration, qui a été distribuée aux participants à la réunion ministérielle, a aussi été distribuée aux parlementaires et à l'ensemble des Membres des Nations Unies.

- Du 31 octobre au 3 novembre, une Conférence parlementaire s'est tenue au Chiapas (Mexique), sur le thème *Les parlements, les minorités et les peuples autochtones : Participation effective à la vie politique*. Cette conférence a été organisée conjointement par l'UIP, le Congrès du Mexique et le Gouvernement de l'Etat du Chiapas, en partenariat avec le PNUD, le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme, l'Experte indépendante des Nations Unies sur les questions relatives aux minorités et Minority Rights Group International. Le document final de la Conférence - la Déclaration du Chiapas - a été distribué à l'Assemblée générale des Nations Unies.
- Dans le cadre de la préparation du Premier Colloque de haut niveau du Forum des Nations Unies pour la coopération en matière de développement (Mali, 5-6 mai 2011), l'UIP a contribué à l'élaboration de l'ordre du jour de la réunion et fait le nécessaire pour que des parlementaires soient présents. L'UIP a également contribué à l'édition 2011 de l'enquête sur la Responsabilité mutuelle et la transparence de l'aide au niveau national. Cette enquête fait partie du travail de suivi institué par l'OCDE pour la Déclaration de Paris sur l'efficacité de l'aide.
- L'UIP a aussi continué à travailler en collaboration étroite avec le Bureau de Haut-Représentant des Nations Unies pour les pays les moins avancés, les pays en développement sans littoral et les petits Etats insulaires en développement en vue de la Quatrième Conférence sur les PMA (Istanbul, 9-13 mai 2011). En tant que coordonnatrice du volet parlementaire de la Conférence, l'UIP a apporté des contributions au projet de document final et organise, avec la Grande Assemblée nationale turque, le Forum parlementaire qui se tiendra la veille de la Conférence. Enfin, elle est en train d'établir, avec le Bureau du Haut-Représentant, un avant-projet pour faciliter la mise en œuvre des engagements en faveur des PMA pour la prochaine décennie.
- L'UIP a organisé une réunion à l'intention des parlementaires participant à la 55<sup>ème</sup> Session de la Commission de la condition de la femme des Nations Unies (23 février 2011). Cette réunion a été consacrée au thème *Promouvoir l'accès et la participation des femmes et des filles à l'éducation, la formation, la science et la technologie : le rôle des parlements*. La même semaine, l'UIP a organisé en partenariat avec le PNUD une rencontre sur la *Violence politique à l'égard des femmes*, ainsi qu'une rencontre sur le rôle des parlements dans la promotion des OMD et 5 (santé de la mère et de l'enfant).

## **PNUD**

- Les travaux sur le premier *Rapport parlementaire mondial* UIP-PNUD, à paraître au deuxième semestre 2011, ont avancé. Dans cette publication, on brossera un tableau d'ensemble de l'état des parlements dans le monde. Il y sera question de l'évolution du rôle qui est le leur et de la manière dont ils répondent aux exigences de plus en plus complexes de la gouvernance, des citoyens et de la société. L'édition de cette année sera consacrée aux relations entre parlements et citoyens. Une cinquantaine de parlements

ont d'ores et déjà pris part aux travaux de recherche qui seront utilisés pour constituer le rapport.

- La *Note d'orientation à l'intention des parlementaires sur l'efficacité de l'aide diffusée en ligne* l'année dernière par l'UIP et la Capacity Development for Development Effectiveness Facility (CDDE) du PNUD a été traduite en espagnol, français et portugais, pour lui donner une plus large audience et faciliter la formation des parlementaires dans les pays non anglophones.
- Dans le prolongement de l'étude réalisée conjointement par l'UIP et la Campagne du Millénaire conduite par le PNUD (septembre 2010), les deux Organisations ont poursuivi leurs échanges en vue de l'élaboration d'un nouveau programme commun pour contribuer à intégrer les Objectifs du Millénaire pour le développement (OMD) aux travaux des parlements.
- Après la signature d'un Protocole d'accord global en 2010, l'UIP et le PNUD ont signé des protocoles d'accord nationaux pour le renforcement des capacités des parlements. Dans le cadre de ces ententes, les deux organisations ont mis sur pied des activités en Afghanistan, en Guinée-Bissau, en République démocratique du Congo et au Viet Nam. L'UIP et le PNUD ont aussi apporté leur concours au Conseil législatif palestinien.

#### **ONU FEMMES**

- Suite au regroupement de plusieurs entités onusiennes traitant des questions de genre au sein d'une seule et même institution, ONU Femmes, le Secrétaire général a rapidement pris contact avec la Directrice générale de la nouvelle entité, Mme Michèle Bachelet, et son équipe, en vue d'une coopération future. Mme Bachelet s'est exprimée lors de la réunion parlementaire tenue comme à l'accoutumée à l'occasion de la session annuelle de la Commission de la condition de la femme et a accepté de participer à la 124<sup>ème</sup> Assemblée de l'UIP, à Panama, en qualité d'orateur principal.

#### **UNICEF**

- L'UIP et l'UNICEF ont organisé, les 22 et 23 octobre 2010, un atelier régional sur le thème *Enfants et sida : la protection sociale*, à Windhoek (Namibie). Le thème de cet atelier était particulièrement pertinent pour les pays d'Afrique, où il a un sens particulier. Il y a été question des mécanismes parlementaires et des bonnes pratiques pour apporter une réponse globale aux besoins des enfants atteints par le VIH/sida.

#### **ONUSIDA**

- L'UIP a entamé ses préparatifs en vue d'apporter une contribution à la Réunion de haut niveau de l'Assemblée générale des Nations Unies (juin 2011), qui doit faire le point de la réalisation des engagements relatifs au VIH/sida. Elle a transmis sa contribution au rapport du Secrétaire général de l'ONU sur ce thème. La résolution de l'Assemblée générale sur les modalités de cette réunion, publiée en décembre 2010, appelle l'UIP à y apporter sa contribution.
- L'UIP a intégré le Groupe consultatif international sur l'accès universel piloté par l'ONUSIDA. Ce groupe donnera un avis sur les constatations nationales et régionales à l'issue du processus d'examen 2010/2011 sur l'accès universel. Il produira une déclaration d'orientation où seront répertoriées les priorités mondiales et où sera énoncée la marche à suivre pour intensifier les mesures nationales en matière d'accès

universel à la prévention, au traitement, aux soins en matière de VIH et à l'accompagnement, à l'horizon 2015.

- L'UIP a pris contact avec la nouvelle Commission mondiale sur le VIH et le droit de manière à apporter la contribution des parlements à ses débats, en vue du rapport final que la Commission doit rendre en décembre. Le mandat de cette commission est en effet au cœur du programme de travail de l'UIP sur le VIH/sida.

#### **Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH)**

- En coopération avec le Haut-Commissariat des Nations Unies aux droits de l'homme (HCDH), l'UIP a organisé, le 7 octobre 2010, un séminaire intitulé *Légiférer pour les droits des femmes*. L'accent a été mis sur la définition de la discrimination, l'intégration des questions de genre à tous les stades du processus législatif, ainsi que sur le suivi des lois et de leur application. Il a aussi été question du rôle des parlements dans la mise en œuvre de la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes et, en particulier, des moyens d'améliorer la coopération entre la Commission pour l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes, les parlements nationaux et l'UIP. L'UIP a également présenté un rapport sur les 44<sup>ème</sup> et 45<sup>ème</sup> sessions du Comité CEDAW.
- Toujours avec le HCDH, l'UIP a organisé, le 7 octobre 2010, un autre séminaire intitulé *Application du Pacte international relatif aux droits civils et politiques et du Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels : quel rôle pour les parlements ?* Ce séminaire a permis aux parlementaires de se familiariser avec les droits énoncés dans ces instruments, avec le fonctionnement des mécanismes de contrôle de l'ONU et de réfléchir à ce que les parlements pouvaient apporter à ce travail. Il y a en outre été question de la portée et des implications concrètes du droit à la liberté d'expression et du droit au travail dans un monde interdépendant.

#### **Organisation mondiale du commerce (OMC)**

- La session annuelle de la Conférence parlementaire sur l'OMC s'est tenue à Genève, les 21 et 22 mars. Pour la première fois, elle a eu lieu dans les locaux de l'OMC et a été organisée avec son concours. La Conférence est un instrument de contrôle des politiques commerciales internationales sans équivalent. Elle relève de l'UIP et du Parlement européen et constitue de fait la dimension parlementaire de l'OMC.